

CATALOGUE DE FORMATION

20
26

ENERGIES RENOUVELABLES
THERMODYNAMIQUE
MAÎTRISE DES ÉNERGIES



CERER En Bref

Faites confiance à notre expertise

Mission :

Depuis 1986 le C.E.R.E.R, Centre d'Etude et de Recherche en Energie Renouvelable, forme les professionnels du bâtiment dans le domaine des énergies renouvelables, de la thermodynamique et de la maîtrise des énergies.

Vision :

Permettre aux professionnels du bâtiment de contribuer à la transition énergétique dans les règles de l'art.

Valeur :

Innovation : De la construction des premiers panneaux solaires dans les années 80 à la formation via la réalité virtuelle en 2025, l'innovation fait partie de notre ADN.

Savoir-faire : Nous mettons un point d'honneur à répondre aux problématiques du terrain. C'est pourquoi nos formateurs sont avant tout installateurs avec plusieurs dizaines d'années d'expérience de chantier.



+ DE FLEXIBILITE

Parce que nous croyons que la formation doit être accessible à tous, notre centre est équipé de plateformes pédagogiques techniques mobiles.

Ce qui nous permet de dispenser nos formations partout en France.



+ DE SERVICES

Pour aller encore plus loin dans notre engagement, nous proposons la vérification d'outillages frigorifiques obligatoire selon la réglementation, ainsi que la vérification des E.P.I. nécessaires aux travaux en hauteur.

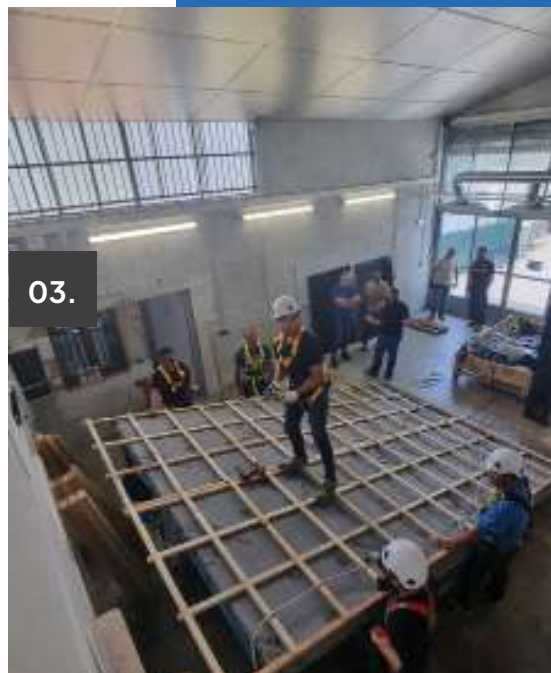
ILS NOUS FONT CONFIANCE :





Pourquoi se former avec CERER ?

Fort de nos 39 ans d'expériences, nous sommes devenus au fil des années une référence dans le domaine des EnR, de la thermodynamique et de la maîtrise des énergies. Nous assurons aujourd'hui des missions de conseil pour des industriels tout en innovant et en développant sans cesse notre catalogue de formations pour les artisans. Formations mobiles, réalité virtuelle, E-Learning, formations techniques... Nous mettons tout en oeuvre pour permettre aux professionnels du bâtiment de se former dans les meilleures conditions.



01. Formation Mobile

Précurseur de la formation mobile, nous disposons d'une flotte de camions permettant de nous rapprocher de nos clients pour les former.

Avec nos plateformes pédagogiques mobiles, vous disposerez de la même formation, que vous la suiviez dans notre centre de Salon-de-Provence ou ailleurs en France dans les infrastructures de nos partenaires.

02. E-Learning

Dans notre continuité d'innovation nous avons développé une plateforme et des modules E-learning qui vous permettent de réaliser la partie théorique à distance.

Accessible depuis ordinateur, tablette ou téléphone, vous pourrez ainsi suivre votre formation à votre rythme.

02. Moyens Pédagogiques

Notre centre se dote d'un nouvel outil de formation avec la construction d'un nouveau bâtiment de 800m² entièrement dédié à la formation. Vous y retrouverez des installations pédagogiques pour le photovoltaïque, les pompes à chaleurs, l'électricité, le travail en hauteur, et bien plus....

Comment financer vos Formations ?



04 42 56 42 99



contact@cerer.fr



Certaines formations peuvent faire l'objet d'un financement par l'opérateur de compétences (OPCO) de l'entreprise.

Les étapes pour la demande de financement:

- 1- Contactez votre OPCO pour demander un dossier de prise en charge.
- 2- Une fois les démarches d'inscription effectuées auprès de notre centre, nous vous fournirons les documents nécessaires à transmettre à l'OPCO avec le dossier complété.
- 3- L'OPCO vous transmettra alors sa décision
- 4- Si le dossier est validé, une fois la formation effectuée, vous pourrez transmettre la facture acquittée et l'attestation de présence pour le remboursement



Pour certaines formations, il est possible d'avoir recours à son compte de formation (CPF) pour financer une partie ou l'ensemble de la formation.

Il suffit pour cela de s'inscrire via son compte CPF en recherchant la formation et le lieu souhaité.

La démarche doit être effectuée par la personne souhaitant participer à la formation.



Les formations FEEBat peuvent bénéficier d'une participation financière du FAFCEA ou de Constructys (selon le statut de la personne formée) auquel s'ajoute un abondement via le CEE (certificats d'économie d'énergie).



POMPES A CHALEUR

PROG02 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

3 jours de formation soit 21 heures.

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Pour les installateurs venant d'autres milieux professionnels que celui du froid ou du génie climatique.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé sous réserve d'une bonne maîtrise de la langue française.

Moyens d'évaluation des prérequis :

Entretien avec le responsable pédagogique

Intervenants :

Formateur expérimenté et diplômé dans le domaine du froid.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur.
Plateformes pédagogiques.
Support de cours remis sur clé USB.

Objectifs

Appréhender les principes physiques régissant les techniques de thermodynamique dans un système froid.

Ce stage à valeur de «prérequis» afin de présenter l'épreuve d'évaluation à l'attestation d'aptitude ou pour la formation QualiPAC.

Contenu de la formation

Formation théorique :

- Unités physiques
- Le bilan thermique
- Pressions Températures
- Energie – Travail – Chaleur – Puissance
- Enthalpie – Entropie
- Les états et leurs phases
- Relation pression température
- Le diagramme anthalpique
- Le diagramme de l'air humide
- Le cycle et la réversibilité
- La constitution d'un circuit frigorifique
- La loi d'eau ou flottante

Travaux pratiques :

- Les différents groupes de transferts de fluides frigorigènes
- Les règles de sécurité de récupération
- Les diverses méthodes de récupérations
- Paramètres favorisant la qualité et la rapidité de récupération
- Les procédures de transfert des fluides et des huiles frigorigènes
- Le tirage au vide des installations
- Les technique de brasage

Moyens d'évaluation des acquis

Evaluation pédagogique : QCM discuté et Corrigé.
Une note de 50% doit être obtenue pour valider.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation

ATTESTATION D'APTITUDE À LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES CATÉGORIE 1 ET PASSAGE DE L'ATTESTATION

PROG01 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

3,5 jours de formation soit 24,5 heures.

En présentiel / Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Ce stage s'adresse aux acteurs techniques des entreprises d'installations et/ou de maintenance exerçant leurs pratiques sur des applications frigorifiques et désireux de préparer leurs évaluations de compétences pour obtenir une attestation d'aptitudes : Frigoristes – Électriciens – Chauffagistes.

Débouchés :

Métiers du froid

Prérequis recommandés :

- Maîtriser les connaissances en froid, régulation, maintenance et entretien.
- Mettre en service des climatiseurs ou des PAC aérothermiques.
- Contrôler l'étanchéité et récupérer les fluides frigorigènes correspondant à la catégorie I.
- Savoir Braser.
- Maîtriser la langue française

Moyens d'évaluation des prérequis :

Test de positionnement et entretien avec le référent pédagogique

Intervenants :

Formateur expérimenté et diplômé dans le domaine du froid.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 80%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur.
Plateformes pédagogiques.
Support de cours remis sur clé USB.

Objectifs

- Préparer les intervenants manipulant des fluides frigorigènes, à des pratiques environnementales et réglementaires.
- Aider les stagiaires à une meilleure prise de conscience des conséquences de l'impact des fluides frigorigènes sur le mécanisme du changement climatique, pour des comportements professionnels nouveaux dans les règles de bonne pratique et de sécurité.
- Au terme de la formation les stagiaires auront parcouru la totalité du programme référentiel Européen d'évaluation des compétences permettant de présenter l'épreuve d'attestation d'aptitudes (arrêté du 13 Octobre 2008).

Contenu de la formation

Partie théorique :

- Thermodynamique élémentaire.
- Incidence sur l'environnement des fluides frigorigènes et réglementations correspondantes en matière d'environnement.
- Contrôles à effectuer préalablement à la mise en service, après une longue période d'interruption, un entretien ou une réparation ou durant le fonctionnement.
- Contrôles d'étanchéité.
- Gestion écologique du système et du fluide frigorigène lors de l'installation, de l'entretien, de la réparation ou de la récupération.
- Composant : installation, mise en service et entretien de compresseurs à piston alternatif, à vis et à spirales, à un ou deux étages.
- Composant : installation, mise en service et entretien de condenseurs à air froid et à eau froide.
- Composant : installation, mise en service et entretien d'évaporateurs à air froid et à eau froide.
- Composant : installation, mise en service et réparation des détendeurs thermostatiques et autres composants.
- Tuyauterie : monter un réseau de tuyauterie étanche dans une installation de réfrigération.

Partie Pratique :

- Contrôle d'étanchéité
- Récupération de fluides,
- Réglage des organes de sécurité

Moyens d'évaluation des acquis

QCM sur 50pts : 1h00

Épreuve pratique sur 50pts : 2h30

Note éliminatoire par épreuve 25/50

Le candidat doit se présenter à l'épreuve avec une tenue de travail adaptée et les chaussures de sécurité. Il doit se munir d'une pièce d'identité.

L'attestation d'aptitude sera délivrée si le candidat a réussi les 2 évaluations avec un total de 70/100.

N° de fiche RS5638 - enregistrement le 01/01/2022
par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation

PROG03 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

5 jours soit 35 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Artisans, installateurs, techniciens, plombiers, chauffagistes, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique futurs référents PAC de sociétés souhaitant obtenir une qualification RGE PAC.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants et maîtrise la langue Française.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Formateurs agréés par Quali'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 74%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours réalisé par QualiEnR remis sur clé USB.

Objectifs

- conseiller leurs clients sur les contextes techniques, financiers et environnementaux de la PAC.
- concevoir et dimensionner une installation.
- organiser les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service de la PAC.
- expliquer ces points clés à leurs clients.
- planifier la maintenance de l'installation.

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Être capable de situer à un client le contexte environnemental de la pompe à chaleur, réglementaire, marché et label de qualité.
- Expliquer à un client le fonctionnement d'une pompe à chaleur.
- Expliquer au client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'une pompe à chaleur.
- Maîtriser les principes de fonctionnement d'une pompe à chaleur.
- Savoir calculer les déperditions d'un bâtiment pour les besoins d'ECS et de chauffage.
- Savoir analyser l'installation existante.
- Savoir choisir une configuration de pompe à chaleur en fonction de l'usage et du bâti.
- Savoir dimensionner une pompe à chaleur.
- Connaître les points clés communs à tous types de pompes à chaleur.
- Connaître les points clés du système hydraulique et frigorifique.
- Connaître les points clés des systèmes aérauliques.
- Connaître les points clés des systèmes géothermiques.
- Être capable de régler un débit d'eau ou d'air.
- Être capable de calculer un COP avec une mesure de débit et un calcul de puissance électrique absorbée.
- Voir l'influence de la variation d'un débit d'eau sur le COP d'une pompe à chaleur.
- Prise en compte des paramètres de bon fonctionnement sur une installation frigorifique (pression, température, surchauffe, refroidissement).
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive.
- Savoir diagnostiquer une panne sur une installation.

Travaux pratiques :

- La mise en service et la maintenance d'une installation de pompe à chaleur (aérothermie et géothermie).
- L'étude et les diagnostics nécessaires pour répondre aux besoins des futurs clients.
- L'étude de l'impact acoustique d'une installation.
- Prise en compte des paramètres de mesure pour le bon fonctionnement d'une pompe à chaleur.

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.
Une note minimum de 24/30 est exigée.
ET
- 2 - Réussir une évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plate-forme technique.
Une note minimum de 14/20 est exigée.

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir votre mention RGE.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99

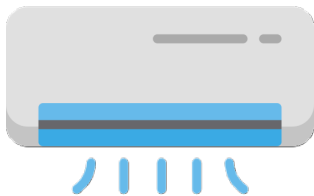


cerer.fr



CERER

Organisme de Formation



PAC AIR/EAU Module 1 DU PREMIER APPEL A LA PREMIERE INSTALLATION

PROG32 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

3 jours soit 21 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Artisans, installateurs, techniciens, plombiers, chauffagistes, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants et maîtrise la langue Française.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Formateurs expérimentés en PAC.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours remis sur clé USB.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'effectuer les différentes étapes techniques nécessaires pour aboutir à l'installation d'un système de pompe à chaleur air-eau dans les règles de l'art.

Contenu de la formation

• Rappel des obligations réglementaires

• Appel d'un client potentiel :

Les informations à collecter

Préparation du premier rendez-vous

• Première visite :

Repérage technique

Analyse des documents

• Rappels techniques et réglementaires

DTU 65.16 / EN 12831 / NF C15-100 / F-Gas / EN 378

Les pratiques empiriques et leurs dangers

L'obligation d'entretien

Les différents types d'émetteurs de chauffage

Réglementation de la production et la distribution d'ECS

Pertes de charge et circulateur

Les composants d'un réseau hydraulique de chauffage

• Présentation d'un cas concret

• Pré-étude de dimensionnement

Evaluation des déperditions

Vérification des émetteurs

Production d'ECS

• Sélection de la PAC et des autres composants

• Réalisation d'un devis

• Etude d'exécution

Bilan thermique

Sélection de la pac / schéma hydraulique / vérification des fournitures

Alimentation électriques / schéma de câblage

• Installation

Dépose

Désembouage

Installation de la pac

Liaisons frigorifiques

Installation de la panoplie hydraulique

Mise en épreuve

Moyens d'évaluation des acquis

- Evaluation pédagogique : QCM discuté et Corrigé.
- Une note de 50% doit être obtenue pour valider.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation



PAC AIR/EAU Module 2 Metteur au point - Préparation QualiPAC

PROG33 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

2 jours soit 14 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Artisans, installateurs, techniciens, plombiers, chauffagistes, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants et maîtrise la langue Française.

Moyens d'évaluation des prérequis :

Entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Formateurs expérimentés en PAC.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Pas de formation en 2025

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours remis sur clé USB.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'effectuer la mise en service, la maintenance et des dépannages sur des installations de pompes à chaleur air/eau.
Ce stage peut servir de préparation à la formation QualiPAC

Contenu de la formation

• **Rappels techniques**

Thermodynamique

• **Préparation à la mise en service**

Vérification des informations techniques

Contrôle exhaustif de l'installation

• **Paramétrage et mise en service**

Paramétrage niveau installateur

Démarrage de l'installation

Premier équilibrage des radiateurs

Vérification des paramètres de fonctionnement

Optimisation de l'équilibrage

• **Maintenance**

Les points de contrôle

Vérification des paramètres de fonctionnement avec outils de mesure

Attestation d'entretien

• **Dépannage**

Effectuer un diagnostic efficace et résoudre les pannes sur la PAC

- Le Manque de puissance

- Le système ne démarre pas / ne fonctionne pas

- Fuites ou pertes d'eau

- Puissance absorbée trop élevée

- Augmentation de niveau sonore

- problèmes d'alimentation d'eau de ville

Moyens d'évaluation des acquis

• Evaluation pédagogique : QCM discuté et Corrigé.

• Une note de 50% doit être obtenue pour valider.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation

GAINABLE INSTALLATION MISE EN SERVICE MAINTENANCE ET DEPANNAGE

PROG34 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

3 jours soit 21 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Artisans, installateurs, techniciens, plombiers, chauffagistes, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants et maîtrise la langue Française.

Moyens d'évaluation des prérequis :
QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Formateurs expérimentés en PAC.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALLEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours remis sur clé USB.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'effectuer, l'installation, la mise en service, la maintenance et le dépannage sur une installation de pompes à chaleur air/air gainable.

Contenu de la formation

• Appel d'un client potentiel

• Première visite

Premiers repérages à l'extérieur

Repérages techniques prioritaires en entrant dans la maison

Analyse des documents demandés avant la visite de la villa et définition des besoins du client

Repérages techniques approfondis

Synthèse de la visite avec le client

• Rappels techniques

Rappels de thermodynamique - Transfert de chaleur

Rappels concernant l'aérodynamique

• Rappels réglementaires

Rappels concernant l'acoustique

NF DTU 65.16 : Installation de pompes à chaleur de puissance inférieure à 70kW

NF EN 12831: Systèmes de chauffage dans les bâtiments -

Méthode de calcul des déperditions calorifiques de base

Focus sur les pratiques empiriques et leurs dangers pour le bilan thermique

NF C15-100: Norme électrique

F-Gas – Code de l'environnement et EN 378

obligation d'entretien biennale des systèmes thermodynamiques de 4 à 70kW

• Présentation d'un cas concret

• Pré-étude de dimensionnement

Evaluation des déperditions

• Sélection de la PAC et des autres composants

Sélection de la PAC à partir des logiciels des fabricants

Spécificités des « Packages » Multizone

Système « Maître – Esclave »

Grilles de soufflage et de reprise

• Devis

Chiffrage

Principe contractuel et légal d'un devis

TVA applicable en rénovation

Garanties

Moyens d'évaluation des acquis

- Evaluation pédagogique : QCM discuté et Corrigé.
- Une note de 50% doit être obtenue pour valider.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.

PROG13 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales**Durée :**

2 jours de formation soit 14 heures.

En présentiel**Tarif :** Nous consulter**Participants :**

Maximum 12 participants.

Publics :

Technicien monteur, technicien de maintenance etc...

Prérequis :

- Maîtriser les connaissances en froid, régulation, maintenance et entretien.
- Mettre en service des climatiseurs ou des PAC aérothermiques.
- Contrôler l'étanchéité et récupérer les fluides frigorigènes correspondant à la catégorie I.
- Savoir Braser.
- Maîtriser la langue française

Moyens d'évaluation des prérequis :

- QCM de positionnement et entretien avec le responsable administratif

Intervenants :

Formateur expérimenté et diplômé dans le domaine du froid.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Méthodes et supports pédagogiques :Supports de cours et vidéo projecteur.
Plateformes pédagogiques.
Support de cours remis sur clé USB.**Objectifs****Ce stage permet de familiariser les techniciens aux nouveaux produits mono et multi-split :**

- Description et principe de fonctionnement
- Conditions d'installation
- Maintenance des appareils
- Diagnostic de pannes

Contenu de la formation**Partie théorique :**

- 1/ Présentation du système INVERTER.
- 2/ Matériel mis en oeuvre.
- 3/ Avantages du système.
- 4/ Principe de fonctionnement.
- 5/ Limites d'installation.
- 6/ Conditions d'installation : frigorifiques et électriques.
- 7/ Contrôles avant MES et MES.
- 8/ Procédure de recherche de Pannes.
- 9/ Codes défaut - Descriptif - Actions.

Réalisation de travaux pratiques :

Formation avec travaux pratiques inclus.

Documentation TOSHIBA :

Mise à disposition sur clef USB d'un ensemble de documentations sur les produits RAS & RAV.

- Manuels d'installation
- Manuels de maintenance
- Datas
- Manuels utilisateur

Moyens d'évaluation des acquis**Evaluation pédagogique : QCM discuté et Corrigé.****Une note de 50% doit être obtenue pour valider.**

contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr

**CERER**

Organisme de Formation

Informations générales**Durée :**

2 jours de formation soit 14 heures.

En présentiel

Tarifs : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Technicien monteur, technicien de maintenance etc...

Prérequis :

- Maîtriser les connaissances en froid, régulation, maintenance et entretien.
- Mettre en service des climatiseurs ou des PAC aérothermiques.
- Contrôler l'étanchéité et récupérer les fluides frigorigènes correspondant à la catégorie I.
- Savoir Braser.
- Maîtriser la langue française

Moyens d'évaluation des prérequis :

- QCM de positionnement et entretien en avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Formateur expérimenté et diplômé dans le domaine du froid.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALLEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Pas de formation en 2025

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur.
Plateformes pédagogiques.
Support de cours remis sur clé USB.

PROG14 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

Ce stage permet de familiariser les techniciens aux nouveaux produits PAC Air-Eau :

- Sélection
- Description et principe de fonctionnement
- Conditions d'installation
- Paramétrage et mise en service
- Maintenance des appareils
- Diagnostic de pannes

Contenu de la formation**Partie théorique :**

1/ Introduction système : Descriptif & Certifications EUROVENT & NF

2/ Spécifications :

- Groupe extérieur, module hydraulique, régulateur et production d'eau chaude
- Exemples de combinaisons

3/ Installation :

- Frigorifique, hydraulique, électrique, accessoires
- Réglages pompe et expansion

4/ Paramétrages-programmation

5/ Mise en route

6/ Maintenance & codes défaut

7/ Sélection par software ESTIA.

Réalisation de travaux pratiques :

Formation avec travaux pratiques inclus.

Documentation TOSHIBA :

Mise à disposition sur clé USB d'un ensemble de documentations sur les produits PAC Estia.

- Manuels d'installation
- Manuels de maintenance
- Datas
- Manuels utilisateur

Moyens d'évaluation des acquis

- Evaluation pédagogique : QCM discuté et Corrigé.
- Une note de 50% doit être obtenue pour valider.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr

**CERER**

Organisme de Formation

Informations générales**Durée :**

2 jours de formation soit 14 heures.

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Technicien monteur, technicien de maintenance etc...

Prérequis :

- Maîtriser les connaissances en froid, régulation, maintenance et entretien.
- Mettre en service des climatiseurs ou des PAC aérothermiques.
- Contrôler l'étanchéité et récupérer les fluides frigorigènes correspondant à la catégorie I.
- Savoir Braser.
- Maîtrise l'installation électrique BT et il est informé des risques électriques au niveau de l'habilitation BR.
- Maîtriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

- QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Intervenants :

Formateur expérimenté et diplômé dans le domaine du froid.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 100%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur.
Plateformes pédagogiques.
Support de cours remis sur clé USB.

PROG15 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

Ce stage permet de familiariser les techniciens aux nouveaux produits Débit de Réfrigérant Variable DRV :

- Description et principe de fonctionnement
- Conditions d'installation
- Régulation et centralisation
- Maintenance des appareils
- Diagnostic de pannes

Contenu de la formation**Partie théorique :**

- 1/ Présentation des systèmes 2 et 3 tubes
- 2/ Mise en oeuvre - Implantation - Installation frigorifique - Installation électrique :
 - > Communication & Contrôles
 - > Condensats
- 3/ Contrôle d'installation - Test d'étanchéité - Tirage au vide - Mise sous tension
- 4/ Préparation à la mise en route - Appoint de charge - Adressage – Paramétrage:
 - > Centralisation /Introduction GTC
- 5/ Initiation à la maintenance - Monitoring - Fonctions de contrôle - Codes erreur :
 - > Fonctions de secours.

Réalisation de travaux pratiques :

Formation avec travaux pratiques inclus.

Documentation TOSHIBA :

Mise à disposition sur clef USB d'un ensemble de documentations sur les produits DRV 2 & 3 tubes.

- Manuels d'installation
- Manuels de maintenance
- Datas
- Manuels utilisateur

Moyens d'évaluation des acquis

Evaluation pédagogique : QCM discuté et Corrigé.
Une note de 50% doit être obtenue pour valider



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr

**CERER**

Organisme de Formation



QUALIPV

GENERATEUR PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDE AU RESEAU MODULE ELECTRICITE

Informations générales

Durée :

4 jours soit 28 heures en présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Artisans, installateurs, techniciens, électriciens, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique futurs référents PV de sociétés souhaitant obtenir une qualification RGE PV ELEC.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise l'installation électrique BT et dispose de l'habilitation électrique BR ou BR(P)
Maîtriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

Test de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Formateurs agréés par Qualit'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 81%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours réalisé par QualitEnR remis sur clé USB.

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir votre mention RGE.

PROG19 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Conseiller son client sur les plans techniques et financiers.
- Concevoir et dimensionner une installation.
- Organiser les points clés de la mise en œuvre et la mise en service en l'expliquant au client.
- Planifier la maintenance de l'installation photovoltaïque.

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Être capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité.
- Être capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque.
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau.
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti.
- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque.
- Savoir calculer le productible.
- Connaître le module photovoltaïque.
- La protection des personnes.
- La protection des biens.
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture.
- Connaître la procédure d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau.
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïque.
- Savoir raccorder les modules photovoltaïques.
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive.

Travaux pratiques :

- Fiches action sur les différents risques électriques partie DC et AC.
- Sensibilisation à la sécurité pour travaux sur toiture.
- Contrôle de la pose des modules photovoltaïques et de leurs raccordements.
- La mise en service et le contrôle d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau.
- Exercices sur les modules photovoltaïques (relevé de masques, influence des inclinaisons et orientations, etc.).

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.
Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

PROG21 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

4 jours soit 28 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Installateurs, couvreurs, étancheurs souhaitant se former ou se perfectionner à la pose de modules photovoltaïques raccordés au réseau.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise les travaux liés à la couverture, l'étanchéité et les conditions et la prévention des risques liés aux travaux en hauteur. Maîtriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

Test de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Intervenants :

Formateurs agréés par Qualit'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 81%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours réalisé par QualitEnR remis sur clé USB.

Objectifs

- Maîtriser l'intégration au bâti d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau
- Connaître les dangers électriques particuliers au photovoltaïque
- Développer son activité sur les énergies renouvelables

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, réglementaire, marché et label de qualité
- Expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en oeuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti
- Connaître le module photovoltaïque
- La protection des biens et des personnes
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
- Connaître les points clés d'une mise en oeuvre des modules photovoltaïque

Travaux pratiques :

- Démonstration de la mise en oeuvre d'un écran de sous-toiture
- La sécurité et l'accès en toiture
- La pose de modules photovoltaïques et reprises périphériques des points singuliers

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

GENERATEUR PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDE AU RESEAU HAUTE PUISSANCE

Informations générales

Durée :

5 jours soit 35 heures en présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Artisans, installateurs, techniciens, électriciens, techniciens de bureaux d'études ou d'entreprises de génie climatique futurs référents PV de sociétés souhaitant obtenir une qualification RGE PV ELEC.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise l'installation électrique BT et dispose de l'habilitation électrique BR ou BR(P)
Maîtriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

Test de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Intervenants :

Formateurs agréés par Quali'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALLEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 76%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours réalisé par QualiEnR remis sur clé USB.

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir votre mention RGE.

PROG22 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

Installer et vendre des capteurs solaires photovoltaïques raccordé au réseau haute puissance (jusqu'à 500kWc).

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, l'aspect réglementaire, le marché et les labels de qualité
- Etre capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Savoir expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti
- Savoir analyser l'existant pour la mise en œuvre d'une installation photovoltaïque
- Savoir calculer le productible
- Savoir dimensionner une installation selon sa nature : vente en totalité ou vente en surplus
- Connaître le module photovoltaïque
- La protection des personnes
- La protection des biens
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
- Connaître la procédure d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
- Connaître les points clés d'une mise en œuvre des modules photovoltaïques
- Savoir raccorder les modules photovoltaïques
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive

Travaux pratiques :

- Exercices sur les modules photovoltaïques (relevé de masques, influence des inclinaisons et orientations, etc.)
- Recherche de défaut d'isolement, sertissage de câbles et étiquetage de sécurité
- La mise en service et le contrôle d'une installation photovoltaïque raccordée au réseau
- Fiches action sur les différents risques électriques partie DC et AC
- Suivi de production à distance ;
- Contrôle de l'installation par thermographie infra-rouge et analyse de courbe I(V)
- Contrôle de la pose des modules photovoltaïques et de leurs raccordements

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.
Une note minimum de 24/30 est exigée.

ET

2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.



 **IRVE**

INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES CERTIFICATION IRVE P1

Informations générales

Durée :

1 jours de formation soit 7 heures.

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 10 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien.

Prérequis :

- Connaissances en Électricité
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Maîtrise de la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 98%

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour l'obtention votre qualification IRVE.

PROG23 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

Cette formation vise l'installation d'infrastructure de recharge de véhicule électrique, sans configuration spécifique pour la communication ou la supervision.

Ce niveau de formation intègre les bornes de recharge de type AC installées en fonctionnement autonome sans supervision. On entend ici la communication comme étant la gestion, le pilotage, la supervision à distance. Les applications de communications locales ne sont pas concernées (Bluetooth, wifi local, ...).

- Comprendre les enjeux de ce marché porteur de croissance et de développement,
- Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients,
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises,
- Identifier les réglementations en vigueur,
- Identifier les exigences de sécurité propres aux infrastructures de recharge de VE,
- Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique,
- Mettre en œuvre et en service les bornes de recharge.

Contenu de la formation

- Caractéristiques principales des bornes de charge et des véhicules
- Infrastructure dans son contexte normatif et réglementaire
- Présentation des différents matériels disponibles dont les solutions de recharge intelligente
- Adaptation de l'installation électrique chez le client
- Mise en service des bornes chez les clients
- Tester et faire la recette de l'installation
- Contrôle d'accès au travers de la gestion des badges RFID.

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20.
- Une note de 50% doit être obtenue pour valider

✉ contact@cerer.fr

☎ 04 42 56 42 99

🌐 cerer.fr



INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES CERTIFICATION IRVE P2

PROG26 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

2 jours de formation soit 14 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 10 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien.

Prérequis :

- Connaissances en Électricité
- Avoir de bonnes connaissances en réseau et en environnement informatique.
- Appréhender le dimensionnement et le calcul des installations électriques.
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Attestation de réussite à la formation IRVE P1
- Maîtrise de la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM positionnement et entretien avec le responsable pédagogique
Attestation niveau P1/Q1

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALÉN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 96%

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateformes technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

Objectifs

Cette formation vise l'installation d'infrastructures de recharge en AC, avec configuration spécifique pour la communication ou la supervision.

Ce niveau de formation intègre les infrastructures de recharges de véhicules électriques de type AC communicantes installées individuellement ou en grappes, avec pilotage énergétique.

Le pilotage et l'échange de données se font via les outils réseaux.

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables :

- Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous-comptage et les modifications de l'installation électrique,
- Connaître les réglementations propres aux BUP/ERP et aux parkings,
- Choisir la borne adéquate et les accessoires associés,
- Connaître les constituants de base dans le protocole TCP/IP,
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes,
- Concevoir une grappe de bornes avec communication embarquée,
- Savoir paramétrer un gestionnaire de bornes.
- Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle.

Contenu de la formation

• **Prise en compte des besoins client :**

- Les contraintes à prendre en compte
- Méthodologie d'évaluation et de contrôle de l'installation électrique sur site

• **Conception d'une infrastructure d'une ou de plusieurs bornes communicantes**

• **Maîtriser la structure de câblage communicante**

• **Paramétrage du gestionnaire de bornes**

• **Etude de cas comprenant au minimum :**

Création d'une IRVE :

- Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire.

Choix des composants de l'installation :

- Points de connexion
- Dispositifs de protection
- Gestion d'énergie
- Solutions de pilotage

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20.
- Une note de 50% doit être obtenue pour valider

INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES CERTIFICATION IRVE P3

Informations générales

Durée :

2 jours soit 14 heures en présentiel.

Tarif :

Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien.

Prérequis :

- Expérience en installations électriques dans l'un des domaines suivants : Voie publique, Tertiaire – Industrie, Branchements, Réseaux
- Prérequis, ...
- Avoir de bonnes connaissances en réseau et en environnement informatique.
- Appréhender le dimensionnement et le calcul des installations électriques.
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Attestation à la formation IRVEP1

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique Attestation IRVEP1

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALÉN Gaetan (04 42 56 42 99)

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 89%

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateformes technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

PROG27 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

Cette formation vise l'installation d'infrastructure de recharge de véhicule électrique en charge rapide à haute puissance et en courant continu (DC) et de connaître les spécificités de ce type d'installations et les règles de sécurité applicables.

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables :

- Installer une borne de recharge rapide selon les règles de l'art
- Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous-comptage) et les modifications de l'installation électrique
- Connaître les réglementations applicables aux IRVE de recharge rapide dans les ERP, les parkings, les stations-services, la voie publique
- Connaître les constituants de base des bornes de recharge en DC
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes
- Effectuer les opérations d'auto-contrôle
- Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle

Contenu de la formation

• Prise en compte des besoins client :

- Les contraintes à prendre en compte, dont les aspects réglementaires et normatifs
- Les contraintes d'accessibilité pour brancher le véhicule
- Méthodologie d'évaluation et de contrôle de l'installation électrique de site
- Analyse de la capacité de l'installation électrique du site avec rédaction d'une note de calcul.

• Rappel des règles pour installations en courant continu (DC)

• Rappel sur les règles de sécurité au travail (ex. manutention de charges lourdes)

• Conception d'une infrastructure de recharge rapide

• Présentation des composants d'une infrastructure de recharge rapide

• Maîtriser la structure de câblage communicante

• Principes de paramétrage d'un gestionnaire de borne

• Etude de cas comprenant au minimum :

- Création d'une IRVE de recharge rapide :
 - Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire
- Composants de l'installation :
 - Points de connexion
 - Dispositifs de protection
 - Solutions de pilotage (dont gestion d'énergie)
- Environnement de la borne :
 - Ventilation de la borne
 - Accessibilité de la borne
- Réalisation de l'autocontrôle et production des documents associés.

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20
- Une note de 50 % doit être obtenue pour valider



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation

PROG29 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

1 jour de formation soit 7 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien.

Prérequis :

- Connaissances en Électricité
- Maîtriser la conception et le calcul des installations électriques
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Attestation de réussite à la formation IRVE P1
- Maîtrise de la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM positionnement et entretien avec le responsable pédagogique
Attestation niveau P1

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Indicateur 2025 :

Pas de formation en 2025

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateformes technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

Objectifs

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables :

- Comprendre et mettre en œuvre une maintenance préventive et/ou curative des IRVE, en complément des formations P1 ou P2 dans le respect des consignes des fabricants de bornes
- Assurer la maintenance élémentaire et de diagnostics NIV 1 et NIV 2 des bornes AC selon AFNOR NFX 60-000 : dépannages par échange standard des éléments prévus à cet effet et opérations mineures de maintenance préventive, telles que graissage ou contrôle de bon fonctionnement
- Respecter les objectifs du Décret n° 2021-546 du 4 mai 2021 portant modification du décret n° 2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques, mais aussi suivant l'Arrêté du 27 octobre 2021 relatif aux qualifications pour les études de conception, l'installation et la maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques
- Réaliser les opérations de maintenance permettant d'accéder aux subventions conditionnées

Contenu de la formation

• **Rappels élémentaires**

- Définition des différents types de maintenance et des contrats associés selon AFNOR NFX 60-000
- Identification des composants de la borne de recharge et des différents types de matériels d'une infrastructure de recharge
- Principes d'interventions
- Principes et conduite de diagnostics

• **Mise en sécurité de l'infrastructure**

- Principe de mise en sécurité générale
- Rappel sur les niveaux d'habilitations
- Consignations avant intervention et déconsignation
- Remise en service et repli (outil, matériel, déchet)

• **Maintenance NIV1/NIV2**

- Liste des opérations ou des vérifications et des moyens techniques nécessaires
- Repérage des principales pièces d'usures
- Tests et essais, utilisation d'une fiche d'autocontrôle
- Traçabilité et enregistrements des relevés

• **Utilisations des moyens techniques**

- Diagnostics élémentaires à partir de mesures, des indicateurs ou de codes défauts
- Tests de performance et remise en exploitation des IRVE

• **Rapports d'intervention après maintenance**

- Types de rapports
- Outils informatiques existants
- Exigences réglementaires de marquage après intervention

• **Cas pratiques :**

- Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel.
- Simuler une charge et les différents défauts avec testeur de borne
- Paramétrage des bornes via webserver, clé USB ou applications ou autres
- Présentation du paramétrage d'un gestionnaire de bornes
- Utilisation des moyens techniques exigés par l'arrêté
- Principes du serrage au couple

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.

N° de fiche RS6616 - enregistrement le 31/05/2024 par la FIEEC
Maintenance des infrastructures de recharge pour véhicule électrique

BORNES DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES CERTIFICATION Maintenance MA2 Bornes AC

PROG31 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

1 jour de formation soit 7 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien.

Prérequis :

- Connaissances en Électricité
- Maîtriser la conception et le calcul des installations électriques
- Avoir de bonnes connaissances en réseau et environnement informatique
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Attestation de réussite à la formation IRVE MA1
- Maîtrise de la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM positivement et entretenu avec le responsable pédagogique
Attestation niveau MA1

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Indicateur 2025 :

Pas de formation en 2025.

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateformes technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

Objectifs

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capables :

- Comprendre et mettre en œuvre une maintenance préventive et/ou curative des IRVE, ceci en complément de la formation MA1.
- Maintenance des bornes AC communicantes.
- Assurer les opérations de maintenance élémentaires et de diagnostics NIV 1 (selon AFNOR FD X 60-000 de 2002) : opérations simples relevant de l'exploitation courante.
- Assurer les opérations de maintenance élémentaires et de diagnostics NIV 2 (selon AFNOR FD X 60-000 de 2002) : dépannages par échange standard des éléments prévus à cet effet et opérations mineures de maintenance préventive, telles que graissage ou contrôle de bon fonctionnement.
- Assurer une partie des opérations de maintenance élémentaires et de diagnostics NIV 3 (selon AFNOR FD X 60-000 de 2002), opérations complexes. L'intervention doit au préalable être le fruit d'un diagnostic et d'une identification.

Contenu de la formation

Rappels élémentaires

- Notion de maintien en condition opérationnelle, indicateurs associés
- Architectures complexes de stations de recharge, supervision, gestion de charge, langages de communication, gestion des utilisateurs, terminaux de paiement

Mise en sécurité de l'infrastructure

- Rappel des principes déjà vus en MA1

Maintenance NIV1/NIV2/NIV3

- Liste des opérations et des vérifications propres aux stations de recharge, au sens du 3° de l'article 2 du décret 2017-26 du 12 janvier 2017
- Tests et essais, autocontrôle
- Mesures, traçabilité et enregistrements

Utilisations des moyens techniques

- Diagnostics de stations de recharge, traitement de logs
- Mesures

Rapports d'intervention après maintenance

- Rappel des principes vus en MA1.

Cas pratiques :

- Essais sur bornes de recharge actives (sous tension), Résolution de pannes sur scénarios
- Gestion par supervision
- Questionnaires de puissance de bornes de recharge

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM combiné à une évaluation pratique en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20 et de réussite à une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plateforme technique.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.

N° de fiche RS6616 - enregistrement le 31/05/2024 par la FIEEC
Maintenance des infrastructures de recharge pour véhicule électrique

PROG23 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

3 jours de formation soit 21 heures.

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 10 participants.

Publics :

Installateurs électriciens, metteur en oeuvre électricien, bureau d'étude.

Prérequis :

- Être électricien
- Niveau d'étude : CAP à ingénieur électriciens
- 1 à 4 ans d'expérience selon diplôme
- Maîtrise de la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien en avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité et IRVE

Indicateur 2025 :

Pas de formation en 2025

Méthodes et supports pédagogiques :

- Logiciel de calcul conforme C15-100
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas ou TD
- Support de formation sur clés USB, catalogue, notice (papier ou numérique)

Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour l'obtention votre qualification IRVE.

Objectifs

Comprendre l'environnement d'installation des infrastructures de recharge dans les parkings, immeubles et toutes les architectures possibles.

Connaître les différents types d'infrastructures de recharge, en courant alternatif et en continu et leurs fonctions majeures, notamment pour la sécurité, l'alimentation de puissance et le pilotage des recharges.

Connaître les textes réglementaires applicables à l'IRVE et les normes en vigueur.
Connaître les principales recommandations de l'état de l'art via les guides professionnels.

Savoir réaliser les calculs de puissance pour une infrastructure de recharge en fonction de l'existant.

Contenu de la formation

1) Règles de bases et rappels

- Contexte de l'IRVE
- Rappels des règles de base en électricité liées à l'IRVE (schémas de liaisons à la terre, harmoniques, foudre, etc.)
- Rôle et responsabilité liés aux études de conception
- Audit technique avant-projet (Inventaire de l'existant : état des lieux – photos, rapport, plans de masse –, adéquation pouvoir de coupure/intensité de court-circuit des équipements présents, bilans de puissance sur le site et caractéristiques du raccordement, capacité d'évolution du branchement, etc.)
- Identifier les différents interlocuteurs et acteurs

2) Comprendre l'environnement d'installation des infrastructures de charge dans les parkings, immeubles et les architectures possibles.

- Le logement individuel
- Le logement collectif (installation collective, les différents schémas de raccordement, la convention obligatoire avec le syndic, etc.)
- Les types de parcs de stationnements (ouverts au public, ERP, BUP, couverts, PMR, etc.)
- Ouverture au public et interopérabilité

3) Connaître les différents type d'infrastructures de recharge, en AC et DC et leurs fonctions majeures, notamment pour la sécurité, l'alimentation de puissance et le pilotage des recharges

- Rappel des modes de recharge
- Palier de puissances des bornes, du GRD et du distributeur d'énergies
- Les modes d'alimentations et les PDL/PRM (raccordements directs/indirects, les différents tarifs, etc.)
- Les différents schémas de déploiement horizontaux (rocares, étoile, sous-comptage, etc.)
- Le pilotage de la recharge

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation



RENOPERF

Informations générales

Durée :

3h30 de formation soit 0.5 jours.

Distanciel en autonomie.

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 15 participants.

Publics :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateur agréé par CERTIBAT.

Indicateur 2024 :

Pas de formation en 2024

Méthodes et supports pédagogiques :

- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

PROG43 V251030

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Identifier les typologies et caractéristiques des chaudières gaz et micro-cogénération gaz
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les chaudières gaz et micro-cogénération gaz, et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.
- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les principales règles de conception, de dimensionnement et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés.
- Analyser l'existant.
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots, pour garantir la qualité de l'installation et la compatibilité avec un niveau de rénovation performante.
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation.
- Définir les limites de prestations.
- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux.
- Formuler les recommandations d'usage.
- Analyser le profil client.
- Identifier les aides financières d'un projet de rénovation de chaudière gaz HPE/THPE ou à micro-cogénération gaz en fonction de la situation et du revenu fiscal du maître d'ouvrage.

Contenu de la formation

Séquence 1 : Connaître les principes et technologies des chaudières gaz et micro-cogénération gaz

- Identifier les typologies et caractéristiques des chaudières gaz Haute et très haute performance énergétique et micro-cogénération gaz.

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les chaudières gaz ou micro-cogénération gaz et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.

Séquence 3 : Éviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre de chaudières gaz HPE/THPE ou micro-cogénération gaz

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception, de dimensionnement et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances.
- Savoir analyser l'existant.
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots pour garantir la qualité de l'installation et la compatibilité avec un niveau de rénovation performante.
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation.
- Définir les limites de prestations.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation

Informations générales

Durée :

3h30 de formation soit 0.5 jours.

Distanciel en autonomie.

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 15 participants.

Publics :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateur agréé par CERTIBAT.

Indicateur 2024 :

Pas de formation en 2024

Méthodes et supports pédagogiques :

- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

PROG44 V251030

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Maîtriser les technologies existantes des émetteurs électriques et régulateurs de température.
- Repérer les principaux écarts et pathologies en lien avec cette catégorie de travaux et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.
- Respecter les exigences réglementaires.
- Evaluer les besoins de chauffage.
- Dimensionner des émetteurs en fonction des besoins de chauffage en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés.
- Mettre en œuvre les émetteurs électriques en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances.
- Mettre en service le système de chauffage électrique régulé.
- Identifier les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client.

Contenu de la formation

Séquence 1 : Connaître les principes et technologies existantes d'émetteurs électriques et régulateurs de température

- Maîtriser les grands principes et technologies associées.

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les émetteurs électriques

- Repérer les principaux écarts et pathologies en lien avec cette catégorie de travaux et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.

Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par le dimensionnement, la mise en œuvre et en service d'une installation de chauffage électrique

- Respecter les exigences réglementaires.
- Evaluer les besoins de chauffage (rappel du calcul de déperditions par les parois surfaciques et par renouvellement d'air, prise en compte des apports internes et externes...)
- Dimensionner des émetteurs en fonction des besoins de chauffage en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés.
- Mettre en œuvre les émetteurs électriques en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances.
- Mettre en service le système de chauffage électrique régulé.
- Identifier les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client.

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM (non RGE) en fin de formation pour la validation des acquis.
ATTENTION, LE QCM RGE NE FAIT PAS PARTIE DE LA FORMATION ET DEVRA ÊTRE PASSE ULTERIEUREMENT.

✉ contact@cerer.fr

☎ 04 42 56 42 99

🌐 cerer.fr



Isolation thermique des toitures par l'extérieur et fenêtres de toit

Informations générales

Durée :

7h de formation soit 1 jour.

Présentiel ou distanciel avec formateur.

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 15 participants.

Publics :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateur agréé par CERTIBAT.

Indicateur 2024 :

Pas de formation en 2024

Méthodes et supports pédagogiques :

- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

PROG45 V251030

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment.
- Identifier les typologies et caractéristiques des matériaux d'isolation thermique des parois opaques et vitrées, en toiture.
- Maîtriser les différents procédés d'isolation des toitures par l'extérieur.
- Maîtriser les différents types de mise en œuvre de fenêtre de toit.
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec l'isolation thermique des toitures par l'extérieur et les fenêtres de toit et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.
- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés.
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres lots.
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation.
- Distinguer les points de vigilance liés aux spécificités du bâti ancien.
- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux.
- Formuler les recommandations de bon usage.
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques.
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client.

Contenu de la formation

Séquence 1a : Connaître les principes et techniques d'isolation thermique des toitures par l'extérieur

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment.
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants.
- Maîtriser les différents procédés d'isolation des toitures par l'extérieur.

Séquence 1b : Connaître les principes et techniques de mise en œuvre de fenêtres de toit

- Identifier les typologies et caractéristiques des matériaux d'isolation thermique des fenêtres de toit.
- Maîtriser les différents types de mise en œuvre.

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les catégories de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec l'isolation thermique des toitures par l'extérieur et les fenêtres de toit et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.

Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une réfection de toiture par l'extérieur intégrant des fenêtres de toit, en bâti moderne et contemporain

- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances.
- Distinguer les points de vigilance liés aux spécificités du bâti ancien.
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots, améliorés ou non en même temps que la réfection de toiture, et ne compromettant pas l'atteinte d'une rénovation performante.
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation.
- Définir les limites de prestations.

Informations générales

Durée :

7h de formation soit 1 jour.

Présentiel ou distanciel avec formateur.

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 15 participants.

Publics :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateur agréé par CERTIBAT.

Indicateur 2024 :

Pas de formation en 2024

Méthodes et supports pédagogiques :

- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

PROG46 V251030

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché
- Maîtriser les procédés d'isolation thermique par l'extérieur des parois verticales
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés sur les travaux en lien avec cette catégorie de travaux
- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Distinguer les pratiques en bâti moderne/contemporain et en bâti ancien
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Contenu de la formation

Séquence 1 : Connaître les principes et technologies d'isolation thermique par l'extérieur des parois verticales

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment.
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché.
- Maîtriser les procédés d'isolation thermique par l'extérieur des parois verticales.

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés sur les travaux en lien avec cette catégorie de travaux, et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les catégories de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec l'isolation thermique des toitures par l'extérieur et les fenêtres de toit et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.

Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITE performante adaptée au bâti moderne et contemporain

- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances.
- Savoir analyser l'existant.
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux.
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation.
- Définir les limites de prestations.

Informations générales

Durée :

7h de formation soit 1 jour.

Présentiel ou distanciel avec formateur.

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 15 participants.

Publics :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALÉN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateur agréé par CERTIBAT.

Indicateur 2024 :

Pas de formation en 2024

Méthodes et supports pédagogiques :

- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

PROG47 V251030

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché
- Maîtriser les procédés d'isolation par l'intérieur pour les 3 catégories de travaux concernées (parois verticales, plancher haut, plancher bas)
- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés sur ces 3 catégories de travaux et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Distinguer les pratiques en bâti moderne/contemporain et en bâti ancien
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Contenu de la formation

Séquence 1 : Connaître les principes et technologies d'isolation thermique par l'intérieur (ITI)

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment.
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché.
- Maîtriser les procédés d'isolation par l'intérieur pour les 3 catégories de travaux concernées (parois verticales, plancher haut, plancher bas).

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec les travaux d'ITI

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés sur ces 3 catégories de travaux.

Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITI performante adaptée au bâti moderne et contemporain

- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances.
- Analyser l'existant.
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux.
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation.
- Définir les limites de prestations.

Informations générales

Durée :

7h de formation soit 1 jour.

Présentiel ou distanciel avec formateur.

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 15 participants.

Publics :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateur agréé par CERTIBAT.

Indicateur 2024 :

Pas de formation en 2024

Méthodes et supports pédagogiques :

- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

PROG48 V251030

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des matériaux d'isolation thermique des parois vitrées verticales, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur
- Maîtriser les différents types de mise en œuvre
- Pour le bâti ancien, maîtriser les solutions alternatives au simple remplacement des menuiseries (conservation, restauration des menuiseries d'origine, renforcement du vitrage, double-fenêtre)
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec ces travaux et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres lots
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage
- Recueillir des besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes pour un projet de remplacement de parois vitrées verticales, fermetures et protection solaires en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Contenu de la formation

Séquence 1 : Connaître les principes et technologies des parois vitrées verticales, fermetures et protections solaires

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment.
- Identifier les typologies et caractéristiques des matériaux d'isolation thermique des parois vitrées verticales, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur.
- Maîtriser les différents types de mise en œuvre.
- Pour le bâti ancien, maîtriser les solutions alternatives au simple remplacement des menuiseries (conservation, restauration des menuiseries d'origine, renforcement du vitrage, double-fenêtre).

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien les matériaux d'isolation thermique des parois vitrées verticales, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.

Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre de menuiseries (fenêtres et portes) et fermetures, performantes

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Accepter le support
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions entre les différents lots, améliorés ou non en même temps que les travaux de la catégorie de travaux, et ne compromettant pas l'atteinte d'une rénovation performante
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Définir les limites de prestations

Informations générales

Durée :

7h de formation soit 1 jour.

Présentiel ou distanciel avec formateur.

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 15 participants.

Publics :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateur agréé par CERTIBAT.

Indicateur 2024 :

Pas de formation en 2024

Méthodes et supports pédagogiques :

- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

PROG49 V251030

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique
- Identifier l'état du parc
- Maîtriser les principes d'éco conditionnalité et les principaux dispositifs d'aides financières
- Comprendre le parcours de qualification RGE et viser une qualification en lien avec son activité
- Comprendre le fonctionnement thermique global d'un bâtiment
- Identifier les objectifs d'une rénovation énergétique de qualité
- Développer une vision transversale, globale du projet intégrant la gestion des interfaces et interactions entre lots
- Comprendre les principaux écarts et principales pathologies du bâtiment
- Appréhender l'ordonnement des étapes d'une rénovation énergétique de qualité et responsabilités associées
- Sur les projets de rénovations particuliers : respecter la réglementation thermique s'appliquant, déterminer les aides financières auxquelles le client est éligible, appliquer le taux de TVA adéquat

Contenu de la formation

Séquence 1 : Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique

- Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique.
- Identifier l'état du parc.

Séquence 2 : Comprendre le parcours de qualification RGE travaux et porter les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique

- Maîtriser les principes d'éco conditionnalité et les principaux dispositifs d'aides financières.
- Comprendre le parcours de qualification RGE et viser une qualification en lien avec son activité.

Séquence 3 : Appliquer les conditions de réussite d'une rénovation énergétique durable et de qualité

- Comprendre le fonctionnement thermique global d'un bâtiment.
- Identifier les objectifs d'une rénovation énergétique de qualité.
- Développer une vision transversale, globale du projet intégrant la gestion des interfaces et interactions entre lots.
- Comprendre les principaux écarts et principales pathologies du bâtiment.
- Appréhender l'ordonnement des étapes d'une rénovation énergétique de qualité et responsabilités associées.

Séquence 4 : Connaître les cas particuliers de rénovation des bâtiments existants

Sur des projets de rénovation particuliers :

- Respecter la réglementation thermique s'appliquant.
- Déterminer les aides financières auxquelles le client est éligible.
- Appliquer le taux de TVA adéquat.

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM (non RGE) en fin de formation pour la validation des acquis.
ATTENTION, LE QCM RGE NE FAIT PAS PARTIE DE LA FORMATION ET DEVRA ÊTRE PASSE ULTERIEUREMENT.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation

Informations générales

Durée :

7h de formation soit 1 jour.

Présentiel ou distanciel avec formateur.

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 15 participants.

Publics :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateur agréé par CERTIBAT.

Indicateur 2024 :

Pas de formation en 2024

Méthodes et supports pédagogiques :

- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

PROG50 V251030

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Repérer les sources de polluants
- Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les bonnes pratiques de conception et les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux
- Vérifier, contrôler et mettre en service son installation
- Expliquer le fonctionnement et l'intérêt d'entretenir son installation de ventilation à son client
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

Contenu de la formation

Séquence 1 : Connaître les principes et technologies existants en ventilation mécanique

- Pourquoi ventile-t-on ?
- Repérer les sources de polluants.
- Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées.

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter.

Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une installation de ventilation performante

- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les bonnes pratiques de conception en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés.
- Appliquer les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances.
- Anticiper et gérer les interfaces en conception.
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux.

Offre de rénovation énergétique en bouquet de travaux

Informations générales

Durée :

7h de formation soit 1 jour.

Présentiel ou distanciel avec formateur.

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 15 participants.

Publics :

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de son métier.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateur agréé par CERTIBAT.

Indicateur 2024 :

Pas de formation en 2024

Méthodes et supports pédagogiques :

- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

PROG51 V251030

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Apprécier les enjeux d'une offre en bouquet de travaux dans le cadre des différents niveaux de rénovation énergétique visés, leurs définitions réglementaires et leurs exigences
- Identifier les qualifications et certifications correspondantes et les exigences associées
- Positionner les différents audits, leurs enjeux et leur utilisation pertinence en fonction du projet de rénovation
- Identifier les rôles et missions de l'entreprise et de ses intervenants dans le cadre d'une offre en bouquet de travaux
- Repérer les points de vigilance et traiter les interfaces entre les lots dans le cadre une offre en bouquet de travaux
- Anticiper les problématiques de coordination de chantier, ordonnancement et interactions entre les différents lots
- Recueillir et analyser les besoins client dans le cadre d'une offre en bouquets de travaux
- Analyser et exploiter un audit énergétique conforme à la réglementation pour construire une offre en bouquets de travaux
- Réaliser une proposition technique et financière globale intégrant les interfaces entre lots, la coordination de chantier, les travaux induits et les aides financières existantes
- Distinguer et appliquer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client
- Mener un entretien, traiter les objections

Contenu de la formation

Séquence 1 : Comprendre les enjeux d'une offre en bouquet de travaux au regard des différents niveaux de rénovation énergétique visés et signes de qualité associés

- Maîtriser le contexte et les définitions des différents niveaux de rénovation énergétique et exigences associées.
- Identifier les qualifications et certifications et les exigences associées.
- Positionner les différents audits, leurs enjeux et leur utilisation en fonction du projet de rénovation.

Séquence 2 : Identifier les missions de l'entreprise, les responsabilités et assurances associées, les interfaces et la coordination entre les lots pour une offre de rénovation énergétique en bouquet de travaux

- Identifier les rôles et missions de l'entreprise et de ses intervenants dans le cadre d'une offre en bouquet de travaux.
- Identifier les points de vigilance et traiter les interfaces entre les lots dans le cadre une offre en bouquet de travaux.
- Anticiper les problématiques de coordination de chantier, ordonnancement et interactions entre les différents lots.

Séquence 3a : Recueillir et analyser les besoins clients dans le but de proposer une offre de rénovation énergétique en bouquets de travaux

- Recueillir et analyser les besoins client.
- Analyser et exploiter un audit énergétique conforme à la réglementation pour construire une offre en bouquets de travaux.
- Vérifier la conformité des besoins des propriétaires par rapport aux recommandations de l'audit.

Informations générales

Durée :

17H30 de formation en distanciel

Tarifs : Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation

60 Jours.

Participants :

Maximum 10 participants.

Publics :

- Artisan/Personnel de chantier/Compagnon
- Chef d'équipe/Personnel d'encadrement de chantier
- Conducteur de travaux

Prérequis :

- Maîtriser les fondamentaux de la thermique du bâtiment.
- Avoir une connexion internet stable
- Disposer du navigateur Chrome ou Firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le référent pédagogique.

Intervenants :

Formateur agréé par CERTIBAT, diplômé dans le domaine de la rénovation.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Aucune formation en 2025.

Méthodes et supports pédagogiques

Plateforme en ligne LMS

PROG42 V260122

Objectifs

- Réaliser un audit énergétique en maisons individuelles et appartements.
- Acquérir les moyens de construire et chiffrer un programme de travaux BBC par étapes.
- Savoir accompagner les propriétaires dans leur prise de décision de rénover.
- Appréhender le marché de l'audit énergétique pour construire une offre de service adaptée à votre structure.

Contenu de la formation

- Se familiariser avec l'audit
- Découvrir les outils de l'auditeur
- Etablir un diagnostic énergétique
- Définir des solutions de rénovation adaptées
- Modéliser un logement sur un logiciel
- Produire un rapport d'audit conforme et utile
- Se positionner sur le marché de l'audit

Moyens d'évaluation des acquis

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr

**CERER**

Organisme de Formation



REGLEMENTAIRE



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BP POSE DE MODULES PHOTOVOLTAÏQUES INITIALE ou RECYCLAGE

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)
3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation théorique:

60 Jours.

Publics :

Tout personnel non électricien de métier
devant réaliser la pose de modules
photovoltaïques : couvreurs, étancheurs,
façadiers, menuisiers....

Prérequis :

- Être apte au travail dans son activité professionnelle.
- Avoir été formé spécifiquement aux opérations de pose de panneaux solaires.
- Maîtriser la langue Française
- Avoir une connexion internet stable
- Disposer du navigateur Chrome ou Firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec
le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur
expérimenté et diplômé dans le domaine de
l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent
handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous
contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING
Plateforme pédagogique.
Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 89%

Attention une fois votre formation
théorique en ligne terminé il est
obligatoire de venir passer la partie pratique
au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont
adressés à l'employeur, à l'issue de l'application
pratique.

Durée de validité recommandée selon
NF C 18 510 : 3 ans.

PROG07 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Respecter les consignes de la norme NFC 18510
- Intervenir en toute sécurité sur des opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques
- Prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électrique
- Obtenir l'habilitation électrique BP

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisé via notre plateforme E-LEARNING

En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- Evaluation des risques et habilitation électrique
- Les habilitations et les acteurs
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection collective
- Consignation
- Les équipements de travail
- En cas d'accident
- Procédures en cas d'incendie
- Spécificités en fonction de mon titre

Partie Pratique : Dans notre centre ou un centre partenaire

- Identification des installations de l'entreprise
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de BP
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.
Une note minimum de 80%.

ET

- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr



Organisme de Formation



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE

B0 B1 B2 H0

INITIALE OU RECYCLAGE

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)
3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation théorique :

60 Jours.

Publics :

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des dépannages, des consignations pour lui-même et des interventions ou essais en basse tension.

Prérequis :

- Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue française.
- Avoir une connexion internet stable et disposer du navigateur chrome ou firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING
Plateforme pédagogique
Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 89%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique. Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

PROG08 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Connaître la réglementation électrique et les risques présentés par les installations conformément à la norme NF C18-510.
- Mettre en application les connaissances acquises lors d'interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique et/ou des travaux sur des installations ou équipements électriques, en basse tension
- Disposer des connaissances et compétences requises permettant la délivrance par l'employeur d'un titre d'habilitation.

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisé via notre plateforme E-LEARNING

En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- Évaluation des risques et habilitations électrique
- Les habilitations et les acteurs
- Les grandeurs électriques
- Les dangers électriques, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones et opérations
- Les Équipements de protection collective
- La consignation
- Les équipements de travaux
- Procédure en cas d'accident et/ou d'incendie
- Les spécificités

- B0, H0
Ce que vous ne pouvez pas faire ; ce que vous pouvez faire et les particularités selon les travaux
- B1, B2

Avant de commencer les travaux ; la consignation ; travaux hors tension hors voisinage renforcé ; travaux hors tension au voisinage renforcé ; pendant les travaux ; après les travaux

Réalisation de travaux pratiques : Dans notre centre ou un centre partenaire

- Utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier.

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 80%.

ET

2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BR CHARGE D'INTERVENTION GENERALE INITIALE ou RECYCLAGE

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)

3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation

théorique :

60 Jours.

Publics :

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des dépannages, des consignations pour lui même et des interventions ou essais en basse tension.

Prérequis :

- Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue française.

- Avoir une connexion internet stable et disposer du navigateur chrome ou firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALLEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING

Plateforme pédagogique

Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 89%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

PROG09 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT)
- De transposer les règles exposées dans le cadre de son activité
- De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension
- D'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé.

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisé via notre plateforme E-LEARNING

En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510
- Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- L'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux et interventions
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Prescriptions de consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais sur des installations du domaine Basse Tension (BT).

Réalisation de travaux pratiques : Dans notre centre ou un centre partenaire

- Utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier.

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 80%.

ET

- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

✉ contact@cerer.fr

☎ 04 42 56 42 99

🌐 cerer.fr



Organisme de Formation



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE B2v BC BR H0 INITIALE OU RECYCLAGE

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)

3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation théorique :

60 Jours.

Publics :

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des dépannages, des consignations pour lui-même et des interventions ou essais en basse tension.

Prérequis :

- Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue française.

- Avoir une connexion internet stable et disposer du navigateur chrome ou firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING

Plateforme pédagogique

Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 89%

Attenti on une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

PROG10 v250122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Respecter les prescriptions du décret du 14 novembre 1988 concernant la protection des travailleurs contre les dangers des courants électriques,
- Comprendre et reconnaître les dangers électriques présents sur ou à proximité d'une installation électrique.
- Connaître les meilleures pratiques pour évoluer dans un environnement comportant des risques électriques et adopter une attitude appropriée face aux différents types de risques électriques.
- Identifier, vérifier et utiliser correctement les dispositifs de protection collectifs.
- Sélectionner et utiliser de manière adéquate les équipements de protection individuelle.
- Effectuer une analyse préliminaire avant toute opération (consignation, intervention).
- Réaliser une intervention basse tension générale nécessitant une consignation et une connexion/déconnexion

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisée via notre plateforme E-LEARNING

En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- Evaluation des risques et habilitations électrique
- Les habilitations et les acteurs
- Les dangers électriques, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones et opérations
- Les Equipement de protection collective
- La consignation
- Les équipements de travaux
- Procédure en cas d'accident et/ou d'incendie
- Les spécificités

- BR
Cas particulier d'une intervention BT générale et documents types

- BC
Le rôle du chargé de consignation ; les opérations de la consignation ; le cas du voisinage dans la consignation ; la déconsignation ; cas particulier et la mise hors tension

- B2V

La consignation ; travaux hors tension hors voisinage renforcé ; travaux hors tension au voisinage renforcé et pendant les travaux

Réalisation de travaux pratiques : Dans notre centre ou un centre partenaire

- Utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier.

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises.
Une note minimum de 80%.

ET

2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BRP CHAMP D'APPLICATION PHOTOVOLTAÏQUE INITIALE ou RECYCLAGE

PROG11 V260122 SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)
3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée pour compléter la formation théorique:

60 Jours.

Publics :

Tout électricien ou électromécanicien chargé d'assurer des dépannages, des consignations pour lui-même et des interventions ou essais en basse tension.

Prérequis :

- Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue française.
- Avoir été formé aux opérations de pose de panneaux photovoltaïques.
- Disposer d'une connexion internet stable et du navigateur chrome ou firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING e-prevention
Plateforme pédagogique.
Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 89%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

Objectifs

- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques
- Délivrer une formation habilitations électriques BR Champ d'application photovoltaïque en conformité avec la NF C 18-510.
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation: BR champ d'application photovoltaïque

Contenu de la formation

Partie théorique : Réalisé via notre plateforme E-LEARNING

En cas de problème de connexion contacter le 04 42 56 42 99

- Evaluation des risques et habilitation électrique
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité, accidents et incidents
- Les mesures de protection
- Limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Travaux hors tension (consignation)
- Les équipements de travail
- Les habilitations et les acteurs
- En cas d'accident
- Procédure en cas d'incendie

Partie Pratique : Dans notre centre ou un centre partenaire

Thèmes BP :

- Identification des installations de l'entreprise
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de BP
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux
- Réaliser l'interconnexion des modules entre eux

Thèmes BR :

- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale
- Étapes d'une consignation pour intervention
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de chargé d'intervention BR
- Organiser, délimiter et signaler la zone d'intervention

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 80%.

ET

- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr



Organisme de Formation



FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE

BS-B0-BE Manoeuvre

PROG12 v260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée moyenne :

7h de théorie en ligne (durée indicative)
3h30 de pratique en centre

Formation mixte

Tarifs : Nous consulter

Durée d'accès à la plateforme :

6 Mois.

Durée pour compléter la formation

théorique:

60 Jours.

Publics :

personnels non-électriciens qui interviennent dans des environnements avec des risques électriques.

Prérequis :

- Être apte au travail dans son activité professionnelle.
- Avoir été formé spécifiquement aux opérations de pose de panneaux solaires.
- Maîtriser la langue Française
- Avoir une connexion internet stable
- Disposer du navigateur Chrome ou Firefox

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique.

Intervenants :

Pour la partie pratique un formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité et du photovoltaïque.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALLEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Toute l'année pour la partie théorique, nous contacter pour la partie pratique.

Méthodes et supports pédagogiques :

Plateforme E-LEARNING
Plateforme pédagogique.
Livret pédagogique relatif à la norme

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 89%

Attention une fois votre formation théorique en ligne terminée il est obligatoire de venir passer la partie pratique au centre. Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

Objectifs

- Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510
- Identifier le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des équipements ou installations électriques
- Appliquer les mesures de prévention à observer lors d'une intervention de remplacement ou de raccordement simple et limitée
- Permettre à l'employeur la délivrance de l'habilitation correspondante au personnel ainsi formé

Contenu de la formation

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...)
- Effets du courant sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions associées aux zones de travail
- Équipements de protection collective et individuelle, fonctions et limites
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés (échelles, outils à main...) dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel et d'incendie dans un environnement électrique
- Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Limites de l'habilitation lettre « E » (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention
- Acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation
- Informations et documents à échanger avec le chargé d'exploitation électriques ou le chargé de consignation
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres
- Limites de l'habilitation « BS » (autorisations et interdictions)
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaire
- Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 80%.
ET
- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation



PORT DU HARNAIS ET TRAVAUX SUR TOITURES

PROG39 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

2 jours, soit 14 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 6 participants.

Publics :

Toutes personnes intervenant sur des travaux en hauteur sur toiture à l'aide d'un harnais.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé sous réserve d'une bonne maîtrise de la langue française.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien en avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan
(04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs diplômé et expérimenté.

Indicateur 2025 :

Pas de formation en 2025

Méthodes et supports pédagogiques :

- Supports de cours et vidéo projecteur
- Plateformes pédagogiques
- Support de cours remis sur clé USB.

Un recyclage est préconisé tous les 3 ans

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser les risques de chutes selon les sites et l'intervention
- Acquérir les différentes techniques de vérification et d'entretien de son matériel
- Connaître les différents stop chute, équipement de sécurité et utilisation du harnais
- Maîtriser les accès et les déplacements sur tous types de toiture en sécurité

Contenu de la formation

Partie théorique

- Définition des travaux en hauteur
- Réglementation nationale et européenne
- Droits et devoirs de chacun, responsabilités pénales et civiles
- Calcul théorique d'une chute, facteur chute, tirant d'air et pendulaire
- Les protections individuelles et collectives
- Documents et modes opératoires de l'intervention sur toiture terrasse et pente

Partie pratique

- Présentation du matériel de sécurité (caractéristiques, résistance, utilisation)
- Réglage du harnais (sangles, ajustement, suspension attache dorsale et sternale) et contrôle croisé entre intervenant
- Identification des différents éléments de charpente et de couverture (caractéristiques, résistance, vérifications de leur état)
- Rappel des nœuds sur cordes (huit double, cabestan et chaise en simple et en double, papillon)
- Réalisation d'amarrages temporaires à l'aide de sangles (ceinturage de structures solides, principe de redondance) ou autres systèmes temporaires
- Mise en place et sécurisation d'échelles mobiles (accès par lanterneau ou lucarne de toit, accès par le bas de la toiture)
- Utilisation d'un sac à lancer pour installation par-dessus un toit
- Création de ligne de vie provisoire en corde (horizontale ou verticale)
- Déplacement sur toiture pente avec système EN353-2
- Sécurisation et intervention sur poste de travail (travail en tension dans le harnais)
- Utilisation et sécurisation des outils ou machines
- Levage de charges (techniques de mouflage, répartiteurs de charges, notions d'élingage)
- Pendant la formation, le formateur donnera aux stagiaires des cas théoriques de difficultés d'accès auxquels les stagiaires devront trouver les moyens de sécuriser le déplacement et le poste de travail (analyse du risque et décision adaptée)
- Bilan de formation entre le groupe et le formateur

Moyens d'évaluation des acquis

- Evaluation pédagogique : QCM discuté et Corrigé
- Evaluation pratique en continue
- Une note de 50% doit être obtenue pour valider et obtenir une attestation de compétence

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99

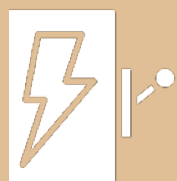


cerer.fr



CERER

Organisme de Formation



COLONNES ELECTRIQUES

Colonnes Electriques

Module Chargé d'Affaires

Informations générales

Durée :

3 jours de formation soit 21 heures.

Présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

Techniciens de bureau d'études, Chargés d'affaire, techniciens des gestionnaires de réseaux (Enedis), intervenant dans la conception ou l'installation de colonnes électriques.

Prérequis :

- Connaissances en électricité niveau V (BEP/CAP).
- Habilitation minimale : B1V terminal et BR.
- Notion sur la conception et les calculs des installations électriques.
- Avoir suivi une formation sur la sécurité électrique ou être en possession d'une habilitation suivant la norme NF C 18-510 (pour la rénovation) / C18-501-1.

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité

Indicateur 2025 :

100% de réussite au 1er passage.

Méthodes et supports pédagogiques :

- 30% minimum du temps consacré aux études de cas
- Support de formation, catalogue, notice (papier ou numérique)

PROG40 V260121

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Connaître les régimes administratifs de la colonne (en concession/ hors concession) et les périmètres d'intervention du GRD
- Être engagé dans la neutralité par rapport aux solutions collectives d'alimentation des IRVE dans le résidentiel collectif
- Connaître les prescriptions de sécurité de l'exploitant ENEDIS / syndicats (SLD) au donneur d'ordre (PSEDO)
- Maîtriser la réglementation générale en matière de sécurité (ICP, PP...)
- Connaître la réglementation en vigueur sur les branchements collectifs (C14-100)
- Connaître le matériel neuf et existant et sa mise en oeuvre dans le respect des règles en vigueur
- Maîtriser les différentes solutions standards de raccordement des colonnes verticales et horizontales à moindre coût (Nota pour les IRVE : Solution opérateur privée et solution réseau électrique auto)
- Collecter les informations nécessaires pour compléter le dossier de modification qui doit être validé par l'exploitant (CFAE)
- Utiliser les logiciels de calcul pour le dimensionnement des colonnes électriques
- Intégrer dans le projet les possibilités de raccordement des infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE)
- Connaître la procédure d'implémentation du projet de colonnes électriques.

Contenu de la formation

Politique des colonnes électriques

- Les régimes Administratifs
- Le rôle du GRD
- Le renouvellement d'une colonne électrique (colonne non évolutive et politique de maintenance)
- Elément de langage (vétusté etc...)
- Programme à l'initiative d'ENEDIS et le programme de réalisation suite à une demande client (le renforcement d'une colonne électrique)
- La responsabilité des différents intervenants
- La réglementation technique : NF C14-100 et limites NF C 11-201 / NF C 15-100.

Les intervenants

- Le maître d'ouvrage de la construction
- Entreprise d'électricité (Employeur)
- Service local de Distribution (SLD)
- Le représentant du syndic ou du conseil syndical

Les données techniques constitutives d'une colonne électrique

- Présentation du matériel existant et neuf
- Rappel processus



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation

Informations générales

Durée :

2 jours de formation soit 14 heures.

Présentiel**Tarif :** Nous consulter**Participants :**

Maximum 8 participants.

Publics :

électriciens, installateurs électriciens, disposant d'une expérience en installations électriques dans l'un des domaines suivants : voie publique / tertiaire-industrie / Branchements / Réseaux dans le Domaine Public (DP).

Prérequis :

- Connaissances en électricité niveau V (BEP/CAP).
- Habilitation minimale : B1V terminal et BR.
- Notion sur la conception et les calculs des installations électriques.
- Avoir suivi une formation sur la sécurité électrique ou être en ossession d'une habilitation suivant la norme NF C 18-510 (pour la rénovation) / C18-501-1.
- Les installateurs viennent avec leurs outils et leurs Equipements de Protection Individuelle (EPI) sur le lieu de la formation

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALLEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité

Indicateur 2025 :

100% de réussite au 1er passage

PROG41 V260121

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Identifier les différents constituants des colonnes électriques (verticales et horizontales)
- Connaissance du matériel neuf et existant et sa mise en œuvre dans le respect des règles en vigueur
- Être en capacité d'interpréter les résultats fournis par les outils de dimensionnement ENEDIS ou fournisseurs
- Être engagé dans la neutralité par rapport aux solutions collectives d'alimentation des IRVE dans le résidentiel collectif
- Connaître le périmètre d'intervention du GRD
- Maîtriser les différentes solutions standards de raccordement des colonnes verticales et horizontales à moindre coût (Nota pour les IRVE : Solution opérateur privée et solution réseau électrique auto)
- Analyser les conditions du travail à réaliser en prenant en compte les risques électriques, mécaniques et ceux liés à l'environnement (amiante/ plomb/ séparation)
- Contribuer à l'organisation d'un déroulement de chantier
- Appliquer les procédures d'accès aux ouvrages
- Appliquer les prescriptions de sécurité de l'exploitant ENEDIS, GRD au donneur d'ordre (PSEDO IDF)
- Appliquer la procédure de réception des colonnes électriques y compris les outils SI du GRD de réception.

Contenu de la formation

Notion de base « colonne verticale »

- La prescription technique et réglementaire : Présentation de la N FC 14-100 juillet 2021 (périmètre collectif), C11-201 et Guide pratique SéQuélec 10,11,12
- La présentation du matériel neuf et existant
- Rappel solution technique de référence de raccordement
- Rappel de la neutralité sur le choix de la solution de raccordement.

Notion de base « colonne horizontale »

- La prescription technique et réglementaire
- La présentation du matériel
- Rappel solution technique de référence de raccordement

Les procédures d'accès aux ouvrages

- Habilitations électriques requises
- Autorisation d'accès via l'exploitant pour les travaux
- Hors tension
- Sous tension (ATST/ITST)
- Au voisinage

Modification ou rénovation des colonnes électriques

- Préparation d'un chantier (Vérification des accès...)
- Elaboration du mode opératoire des travaux
- Préparation du chantier
- Demande du chantier
- Outillage/consommables. Validation des caisses à outils des stagiaires par le formateur



**Nos services
de vérification**

Vérification d'outillage frigorifique

Simplifiez vous la vie.

Les outillages frigorifiques sont soumis selon la réglementation à une vérification périodique tous les 12 mois. Cette vérification s'adresse aux entreprises qui interviennent dans les domaines de la mise en service et des dépannages d'appareils de climatisation. Nous proposons la vérification de ces outillages sous 48 heures ouvrés dans notre centre de Salon-de-Provence. Il est possible de déposer vos outillages entre 9h00 et 17h00 du lundi au vendredi. Pour nos clients plus éloignés géographiquement, nous proposons également la vérification d'outillages dans certains centres partenaires. La date est communiquée par le partenaire, et le contrôle à lieu tous les ans à la même période pour rester en conformité avec la réglementation.



Les outillages soumis à vérification

Obligatoire tous les 12 mois

Station de récupération

Thermomètre

Détecteur de fuites

Balance de précision

Manomètres

Vérification des E.P.I

Notre centre se tient à votre disposition pour effectuer ces vérifications avec rigueur et professionnalisme sous 48 heures ouvrés dans notre centre de Salon-de-Provence. Il est possible de déposer vos E.P.I entre 9h00 et 17h00 du lundi au vendredi.

Travaillez en toute sécurité

Selon l'Arrêté du 19 mars 1993, les Equipements de Protection Individuelle (E.P.I), tels que les équipements de protection contre les chutes, doivent faire l'objet d'une vérification générale périodique annuelle.

L'objectif de la vérification est de détecter d'éventuelles traces d'usure, de dégradation ou tout autre signe pouvant indiquer une perte d'efficacité de l'équipement.

Parmi ces E.P.I à vérifier, on retrouve les mousquetons, les bloqueurs / descendeurs, les casques, les anneaux, les cordes, les antichutes mobiles, les lignes de vie, les bodriers, les longes, les poulies, les harnais, les cordages d'assurance, les antichutes à rappel automatique, etc...





**On répond à
vos questions**

Obtenir le label RGE



L'objectif du label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) instauré en 2011 est d'aider à identifier les entreprises qualifiées dans le domaine de la rénovation énergétique, notamment des énergies renouvelables. Ce label RGE permet d'obtenir des aides publiques telles que MaPrimeRénov', pour subventionner une partie des travaux.

Pour obtenir ce label, vous devrez respecter un cahier des charges précis selon la qualification choisie (qui dépend de votre secteur d'activité). Votre entreprise devra fournir la preuve du respect des prérequis suivants :

- Être assuré pour les activités concernées (décennale, responsabilité civile, etc...)
- Être en conformité avec les obligations légales et financières - En cas de sous-traitance, ne faire appel qu'à des sociétés certifiées RGE
- Réaliser au moins deux chantiers dans le domaine visé par la certification tous les 4 ans
- Désigner au moins un responsable technique et opérationnel ayant suivi une formation dans le domaine visé par la certification

Ces prérequis peuvent varier selon l'organisme de certification choisi. Différents organismes délivrent les labels RGE, tels que Qualifelec, Qualit'EnR ou encore Qualibat par exemple.

Une fois le dossier complet soumis à l'organisme certificateur, une enquête sera effectuée par celui-ci auprès des clients de l'entreprise. Une fois ce contrôle terminé, un professionnel expert dans le domaine du bâtiment ou des énergies renouvelables pourra délivrer le label RGE à votre entreprise. Le label RGE n'est pas valable à vie.

Vous devrez le renouveler tous les 4 ans, en suivant la même procédure que pour la demande initiale.

Choisir sa formation IRVE



Pour une installation de borne de recharge de plus de 3,7kW, il est nécessaire de faire appel à une entreprise dotée de la qualification IRVE.

Comme pour le label RGE, il est donc nécessaire, lors de la demande de la qualification IRVE, d'avoir un référent technique ayant suivi la formation adaptée à son domaine d'activité et suivant le type d'infrastructure IRVE que l'entreprise souhaite poser pour ses clients.

C'est pour cela que notre centre propose les formations IRVE adaptées à chacun de vos besoins.

Installation De Bornes

P1 / P2 / P3

P1 : Cette formation vise l'installation de bornes de charge sans configuration spécifique pour la communication ou la supervision

P2 : Cette formation vise l'installation de bornes de charge en AC, avec configuration spécifique pour la communication ou la supervision

P3 : Cette formation vise l'installation de bornes de charge rapide à haute puissance et en courant continu (DC)

Maintenance De Bornes

MA1 / MA2 / IES

MA1 : Cette formation permet de comprendre et mettre en œuvre une maintenance préventive et/ou curative des IRVE sans configuration spécifique pour la communication ou la supervision. Cette formation vient en complément à la formation P1.

MA2 : Cette formation permet de comprendre et mettre en œuvre une maintenance préventive et/ou curative des IRVE avec configuration spécifique pour la communication ou la supervision. Cette formation vient en complément à la formation MA1.

Maintenance propriétaire IES : Cette formation est prévue pour les stagiaires devant intervenir pour l'installation et/ou la maintenance des bornes de recharge IES-SYNERGY.

Etude De Conception

Etude de conception : Cette formation permet de comprendre l'environnement d'installation des infrastructures de recharge dans les parkings, immeubles et toutes les architectures possibles et savoir réaliser les calculs de puissance pour une infrastructure de recharge en fonction de l'existant.

Choisir sa formation pour l'habilitation électrique

Nos formations habilitation électrique se déroulent en multimodale. La partie théorique de 7h00 (durée indicative) s'effectue en ligne. Depuis votre ordinateur, votre tablette ou encore votre téléphone, suivez les modules avec des vidéos, des images ainsi que des quizz, à votre rythme.

Le seul déplacement à prévoir est pour la partie pratique et l'évaluation sur une demi-journée, dans notre centre ou dans nos agences partenaires.

L'habilitation électrique est un titre que l'employeur délivre à ses salariés pour attester de leur capacité à réaliser en sécurité des tâches d'ordre électrique, ou non loin d'une installation électrique.

Pour obtenir cette habilitation, une formation sur la prévention des risques électriques est nécessaire.

Un recyclage est recommandé par l'INRS tous les 3 ans pour évaluer la capacité et les connaissances de la personne habilitée.



Formations pour électriciens

Il existe de multiples catégories d'habilitation électriques, en fonction des tâches à réaliser et du niveau de risque électrique :

- BR : Réalisation de travaux de type dépannage ou maintenance, connexion avec présence de tension, essai/mesurage
- BRP : Habilité aux interventions de pose, d'entretien et de dépannage d'ordre électrique sur des installations photovoltaïques
- B1 : Exécutant pour travaux d'ordre électrique, tels que l'installation et le raccordement de matériels électriques
- B2 : Chargé de travaux d'ordre électrique en basse tension
- BC : Chargé de consignation électrique en basse tension

Formations pour non-électriciens

Il est possible de réaliser des formations spécifiques pour obtenir une habilitation électrique réservé aux travaux d'ordre non électrique :

- BP : Habilité à la pose, au raccordement et à la maintenance de panneaux solaires (sous la supervision d'un BRP)
- B0 : Opérations simples sur circuits électriques hors tension, tels que le remplacement de fusibles ou de lampes.
- H0 : Opérations simples sur circuits électriques hors tension dans un environnement électrique haute tension
- BS : Chargé d'interventions élémentaires en basse tension, tels que le remplacement ou le raccordement d'ampoules, interrupteurs, chauffe-eau, ...
- BE Manœuvre : Savoir assurer des manœuvres d'exploitation ou d'urgence sur des installations électriques en basse tension



Choisir sa formation pompe à chaleur

Vous travaillez dans le domaine du froid et des pompes à chaleur et vous souhaitez monter en compétence, mais difficile de savoir la formation qui correspond à votre besoin ?

Pas de panique, nous vous détaillons ci-dessous les différentes formations que nous proposons et le public visé :

- Les formations techniques

- * Formation PAC Air / Eau Module 1 : Du premier appel à la première installation

Cette formation est destinée à des personnes maîtrisant l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants qui souhaitent apprendre à effectuer les différentes étapes techniques nécessaires pour aboutir à l'installation d'un système de pompe à chaleur air-eau dans les règles de l'art.

- * Formation PAC Air / Eau Module 2 : Mise en service, Maintenance et Dépannage

En complément du module 1, cette formation vise à apprendre au stagiaire à effectuer la mise en service, la maintenance et les dépannages sur des installations de pompes à chaleur air-eau

- * Formation Gainable

Cette formation est destinée à des personnes maîtrisant l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants qui souhaitent apprendre à installer, mettre en service, réaliser la maintenance ainsi que le dépannage sur un système de pompe à chaleur air-air gainable dans les règles de l'art.

- La formation qualifiante

- * QualiPAC

Cette formation est destinée à des personnes maîtrisant l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants souhaitant devenir référent technique pour leur entreprise et avoir la possibilité de demander le label RGE. Cette formation certifie que ces professionnels sont capables de conseiller leurs clients sur les contextes techniques, financiers et environnementaux de la PAC, concevoir et dimensionner une installation, organiser et expliquer les points clés de la mise en oeuvre et de la mise en service, et planifier la maintenance de l'installation.

Contact & Inscription

Une question ?
N'hésitez pas à nous contacter

Nos équipes sont là pour répondre
à toutes vos questions du
Lundi au Vendredi de 9h à 17h00.



283 Ancienne Route de Cornillon
13300 SALON-DE-PROVENCE



04 42 56 42 99



contact@cerer.fr



WWW.CERER.FR